



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 03 septembre 2020

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

Présentation du plan de relance du Gouvernement

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs, merci pour votre présence.

Le Conseil des ministres de ce matin, dont nous sortons, a été vous le savez consacré à la présentation du plan de relance. Et avec les ministres ici présents, Bruno LE MAIRE, Barbara POMPILI, Elisabeth BORNE et Clément BEAUNE, nous venons vous présenter le contenu du plan désormais officiellement baptisé France Relance, les principales mesures et vous dire les objectifs que nous lui assignons.

Je voudrais remercier tous les services de l'État, nombreux, qui ont concouru à la préparation de ce plan et en particulier le ministre chargé de la Relance. C'est un moment très important dans notre stratégie de lutte contre les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire qui a frappé le monde et la France depuis le début de cette année. La Covid-19 a engendré, vous le savez, une récession extrêmement soudaine et brutale, liée à la décision partagée par tous les pays européens de placer les considérations sanitaires au-dessus des considérations économiques ; et donc de décider d'un confinement généralisé qui a produit des résultats sanitaires incontestables, mais qui a conduit à la paralysie de pans entiers de notre économie et à une dépression historique, très certainement la plus forte depuis celle de 1929.

Dès les premières heures de la crise, le Gouvernement, conduit par mon prédécesseur Edouard PHILIPPE, a fait preuve d'une très grande réactivité pour protéger nos emplois et nos entreprises. Un plan d'urgence de 470 milliards d'euros a été déployé en quelques jours. Cela a permis de préserver notre pouvoir d'achat, bien plus efficacement que dans les pays voisins, de sauver des millions d'emplois et d'éviter des milliers de faillites d'entreprises. Grâce à cela, la France a tenu mais elle est incontestablement affaiblie. D'autant, vous le savez aussi, que la crise sanitaire n'a pas disparu. Et vous savez avec quelle détermination, avec le concours des Françaises et des Français, nous continuons à la combattre par des mesures adaptées de

prévention et de protection. Et je profite une nouvelle fois des circonstances présentes pour rappeler toutes nos concitoyennes et toutes nos concitoyens à les appliquer. Avec une stratégie claire que j'ai rappelée encore la semaine dernière : nous devons réussir à vivre avec le virus en adoptant toutes les mesures adaptées à cette situation. Ce pragmatisme nous a, du reste, conduit tout récemment à prendre des mesures de soutien aux secteurs de notre économie qui sont encore fortement impactés par les protocoles sanitaires qui leur sont imposés. Je pense au spectacle vivant, au cinéma et plus généralement aux secteurs de la Culture pour lesquels le Gouvernement a annoncé des mesures fortes la semaine dernière. Je pense au secteur de l'événementiel, du tourisme ou encore du sport dont je recevrai des représentants très prochainement.

Après l'indispensable sauvegarde, la consolidation et l'offensive. C'est le plan de relance. Une ambition et une ampleur historique : 100 milliards. C'est près de quatre fois plus que le plan de relance qui avait été mis en œuvre pour faire face à la crise de 2008. C'est en proportion de la richesse nationale, le plan de relance le plus massif annoncé à ce jour parmi les grands pays européens. 100 milliards, c'est surtout le montant dont notre économie a besoin. C'est le montant nécessaire pour retrouver dès 2022 notre niveau de richesse d'avant la crise. C'est un objectif ambitieux mais parfaitement à notre portée.

Pour cela, trois leviers structurants. D'abord, atténuer au maximum pour les entreprises et les salariés, dans le prolongement des mesures déjà prises, les effets de la récession économique. C'est ce qu'on appelle le rôle contracyclique du plan, repartir, relancer l'activité. Deuxième levier : combattre et réduire les morsures de la crise sur notre pacte social et territorial en engageant des moyens pour celles et ceux de nos concitoyens, et de nos territoires les plus menacés : les jeunes, les précaires, les personnes en situation de handicap, les bassins d'emploi les plus touchés. Troisième objectif essentiel : accélérer la transformation de notre économie en tirant les enseignements structurels de la crise et en confortant la logique réformatrice du quinquennat. Ce sont les investissements massifs en faveur de la transition écologique, de la souveraineté et de la compétitivité économique de la France, qui doivent permettre de nous positionner sur les créneaux les plus porteurs dans les 10 prochaines années et au-delà. Créer de l'activité tout de suite, préparer l'avenir.

Notre priorité absolue, c'est l'emploi. Avec ce plan, nous soutenons dès aujourd'hui, l'emploi de ces premières victimes de la crise : les jeunes et les demandeurs d'emploi, avec la prime jeune de 4 000 euros ; l'apprentissage et l'activité partielle de longue durée. Nous allons aussi investir pour créer les emplois de demain. C'est le niveau de qualification qui fait la prospérité et le dynamisme d'une nation. Nous investissons donc massivement dans la formation pour les métiers et les filières de demain : la transition écologique, l'industrie innovante, le numérique, par exemple. Le redressement de notre économie suppose la mobilisation de toutes et de tous. Le plan de relance doit avoir un effet d'entraînement et de levier sur le reste de l'économie. J'en appelle sur ce sujet comme sur tous les autres, au sens des responsabilités de tous les acteurs pour que les entreprises embauchent, à commencer par les jeunes, pour que les partenaires sociaux dialoguent et trouvent des accords notamment sur l'activité partielle de longue durée, pour que les collectivités investissent aux côtés de l'État dans un cadre contractualisé, pour que les ménages investissent et consomment au lieu d'épargner. C'est à la fois une condition de la réussite, mais aussi une façon de démultiplier l'impact économique du plan pour aller bien au-delà de ces 100 milliards d'euros. Voilà pourquoi je m'attache, depuis ma prise de fonction, à favoriser et promouvoir le dialogue, la concertation, partout où cela est possible avec les partenaires sociaux, avec les collectivités locales, avec le monde associatif, avec tous les secteurs professionnels. C'est la marque d'une démocratie moderne, mobilisée toute entière

contre la crise. C'est un gage d'efficacité dans la mise en œuvre des dispositions prises. Ce plan de relance produira des effets concrets et perceptibles pour le plus grand nombre.

Pour les plus modestes, dont nous avons soutenu le pouvoir d'achat, notamment en revalorisant l'allocation de rentrée scolaire et que nous aiderons à se former en leur proposant 300 000 parcours d'insertion sur mesure - et donc à trouver des emplois. J'en profite pour rappeler que la lutte contre la précarité s'inscrit dans une action constante de ce Gouvernement et qu'au-delà du plan de relance, elle trouvera surtout sa traduction dans la loi de finances pour l'année prochaine.

Pour tous les ménages que nous accompagnerons dans la transition énergétique, que ce soit pour rénover leur logement, changer de véhicule ou se déplacer de façon plus facile et moins polluante, aussi bien dans les grandes villes que dans les territoires. Nous souhaitons qu'un maximum d'entreprises bénéficient de ce plan de relance. Les baisses d'impôts de production massives profiteront d'abord et essentiellement, 74 % très précisément, à nos TPE, PME et ETI, qui maillent le territoire et structurent nos bassins d'emploi. Nous les aiderons également, ces entreprises, à accélérer leur numérisation. Nous prendrons, à leur direction, des décisions pour conforter leurs fonds propres.

Pour encourager ces initiatives, je veux rappeler ici l'engagement que nous avons pris avec le président de la République : il n'y aura pas de hausse d'impôts. Nous ne reproduirons pas l'erreur de procéder à des hausses de la fiscalité qui affaibliraient notre croissance et enverraient des signaux négatifs tant aux ménages qu'aux entreprises. Pour autant, nous préserverons la soutenabilité de notre dette publique. Je veux rappeler ici de façon très solennelle que grâce à l'accord historique obtenu par le président de la République avec la Chancelière, nous bénéficierons d'un financement européen de ce plan de relance à hauteur de 40 milliards d'euros. Sur tous les projets dans les territoires, que ce plan va financer, l'Europe sera présente à hauteur de 40 %. Nous avons par ailleurs fait le choix d'une relance fondée sur des dépenses non pérennes, qui représentent 80 % du plan.

On en attend un très rapide retour sur investissement. S'il atteint son objectif de réactivation de l'activité, son impact, l'impact du plan de relance sur notre ratio de dette, sera presque entièrement résorbé à partir de 2025. Mais surtout, la pire option précisément pour nos finances publiques, aurait été précisément de ne pas faire de plan de relance, de laisser l'économie s'installer en sous régime. 4 points de croissance, 4 points de PIB perdus, c'est chaque année, environ 50 milliards de recettes non perçues, donc de dettes supplémentaires. Il est économiquement et socialement, infiniment, préférable de dégrader temporairement les soldes publics pour investir, réarmer l'économie et repartir de l'avant - plutôt que de s'enfoncer dans l'austérité, laisser exploser le chômage, la misère et les drames humains. En tout cas, c'est le choix très clair fait par le président de la République et son Gouvernement.

Les ministres vont maintenant vous présenter ce plan dans le détail. Comme vous le verrez, il s'ordonne autour de 3 grands axes. Le premier d'entre eux est la transition écologique. France Relance est d'abord un plan destiné à servir le climat et la biodiversité. Il consacre 30 milliards à cette transition, ce qui revient à plus que doubler, mesdames et messieurs, dans les 2 prochaines années, les investissements que l'Etat consacre habituellement à l'environnement alors même qu'ils étaient déjà en forte progression. 2 mesures illustrative : 6,7 milliards d'euros pour la rénovation énergétique des bâtiments, dont 2 milliards pour une prime qui sera accessible à tous, qui s'intitule MaPrimeRenov'. Deuxième exemple : nous allons investir 7 milliards d'euros d'ici 2030 pour faire de la France un pays de pointe sur l'hydrogène vert.

Deuxième axe, c'est un plan de réarmement industriel pour la France. Nous y consacrons 35 milliards. Là aussi, 2 mesures : la baisse des impôts de production, 20 milliards étalés sur 2 ans, pour cibler particulièrement les PME-TPE et la compétitivité des entreprises industrielles. Second exemple la relocalisation de certaines filières stratégiques à hauteur d'un milliard d'euros : la santé, l'agroalimentaire, les applications industrielles.

Le troisième axe, également à hauteur de 35 milliards d'euros visera à renforcer la cohésion sociale et territoriale. C'est une forte attente de nos concitoyens dans tous les territoires, notamment ceux qui ont pu se sentir délaissés. Pour soutenir l'emploi, dont j'ai déjà fait allusion. L'activité partielle de longue durée, déployée dans des proportions inégales, 7,6 milliards d'euros. La formation et l'emploi des jeunes, 6,5 milliards d'euros et déjà débloqués. Un plan inédit par son ampleur. Embaucher un apprenti ou un alternant n'aura jamais été aussi simple et aussi peu coûteux dans ce pays. J'invite les entreprises à s'engager pleinement dans cette voie et l'ensemble des acteurs économiques dans celle de la relance de notre pays. Avant de vous dire quelques mots de conclusion, j'invite chacun des ministres principalement concernés à vous présenter les mesures phares du plan de relance, en commençant par Monsieur le ministre chargé de l'Économie et de la Relance, Bruno LE MAIRE.

[Interventions des ministres]

Pour terminer et vous donnez la parole, je ne vous surprendrai pas Mesdames et Messieurs dans la logique du discours de politique générale que j'ai prononcé devant le parlement il y a quelques semaines et des engagements que j'ai pris à cette occasion devant la nation. Je ne vous surprendrai pas en disant que je serai particulièrement attentif aux conditions de mise en œuvre et d'exécution de ce plan. Le comment a autant d'importance que le quoi. Et j'entends bien m'y impliquer personnellement. Je le ferai en veillant à trois exigences dont dépend la réussite de sa mise en œuvre.

La première exigence, elle a déjà été évoquée, j'y reviens, c'est la concertation. Nous avons concerté pour la conception du plan. Nous continuerons de le faire pendant toute la durée de sa mise en œuvre. Le sujet sera en particulier au menu de la prochaine conférence du dialogue sociale que je réunirai au mois d'octobre.

Deuxième exigence, le suivi de l'exécution. Ce plan étant ambitieux, il repose sur un nombre important de programmes différents. Si nous voulons qu'il produise ses effets pour chacune et chacun et dans les délais attendus, il est indispensable de le piloter de près. Nous allons, Bruno LE MAIRE l'a indiqué, mettre en place un suivi de l'exécution qui permettra à la fois d'en rendre compte dans la transparence et de garantir la rapidité de sa mise en œuvre. Des lenteurs non justifiées dans telle partie du plan pourront entraîner, un redéploiement vers d'autres mesures et les ministères seront clairement responsabilisés dans cette perspective.

Enfin, une troisième exigence qui ne vous étonnera pas davantage : la territorialisation. À chaque fois que cela sera possible, ce plan sera décliné dans les territoires, dans tous les territoires, y compris ultramarins. C'est un gage à la fois d'efficacité, d'adaptabilité, d'équité et de cohésion - et les collectivités territoriales qui le souhaitent et vous verrez qu'elles seront nombreuses, seront invitées à compléter les actions engagées pour en démultiplier l'impact au niveau local dans le cadre de leurs compétences respectives. Je réunirai les Présidents de régions dès la semaine prochaine à cet effet.

Mesdames et Messieurs, ce plan de relance est un plan pour la France, un plan pour les Françaises et pour les Français. Il fera face à la crise grave à laquelle nous sommes confrontés. Mais ainsi qu'il a été dit, il nous permettra surtout de mieux préparer les défis de l'avenir en adaptant et en transformant notre économie. J'appelle toutes les Françaises et tous les Français, tous les entrepreneurs, tous les acteurs à avoir confiance, non seulement dans ce plan, mais surtout dans notre pays, dans son redressement. Croyez-le bien, nos ressources de créativité, de travail, d'initiative, d'imagination sont là. Et ce plan, finalement, doit permettre à toutes les qualités de notre beau pays de s'exprimer au mieux. Avec les ministres qui m'entourent, nous sommes maintenant à votre disposition pour répondre à vos questions.